

mon oncle était extrêmement prévoyant et qu'il jugeait que l'inclination que le roi portait à MM. de Luynes les pourrait porter un jour à une faveur, il m'avait conseillé de faire amitié avec eux; et je n'y eus pas grand'peine, parce qu'ils furent bien aises d'avoir quelqu'un qui les pût servir, comme je faisais, de tout mon pouvoir. » M. d'Andilly, qui avait *l'esprit très-pénétrant*, n'eut pas grande peine à suivre ce conseil, ni grand profit.

L'Intendant mourut en 1617 : son neveu demanda à lui succéder. Albert de Luynes, le favori, lui promet la place de secrétaire d'État, qu'il ne lui donne pas, et fait échouer ses projets pour l'intendance. M. Du Fossé raconte ainsi cet échec de la prévoyance de l'oncle et de la pénétration du neveu : « Le roi Louis XIII, qui connaissait le mérite de M. d'Andilly, le voulut faire secrétaire d'État, mais il supplia Sa Majesté de l'en dispenser (1). » Comme c'est bien tourné ! Vraiment ! ces Messieurs de Port-Royal, ces immortels défenseurs de la vérité, ont une grâce particulière — et qui a été très-efficace pour leur renommée — de travestir l'histoire à leur avantage. Au lieu de secrétaire d'État, M. d'Andilly devint premier commis de M. de Schomberg, surintendant des finances. Mais, comme il avait *de la vanité à revendre*, dit Tallemant, il affectait devant le monde de faire paraître qu'il avait tout le pouvoir imaginable sur l'esprit du surintendant. M. de Schomberg n'y prenait pas plaisir, et disait : « Mon Dieu ! cet homme parle beaucoup ! » M. de Schomberg tombe en disgrâce, son premier commis, qui joignait une *humilité profonde* à une *générosité héroïque*, l'abandonna et se tourna vers le duc d'Orléans. Son ambition éprouva de cruels mécomptes. Le maréchal d'Ornano, qui l'avait fait nommer intendant général de la maison du prince, l'éconduisit, jaloux de son influence, disent les uns, trahi par lui, affirment les autres. Le fait est que le maréchal fut enfermé à Vincennes par Richelieu, lequel offrit sa place à M. d'Andilly ; n'était-ce pas la récompense de sa trahison ? Le duc d'Orléans ne voulut pas de M. d'Andilly, — sans doute parce qu'il lui était trop dévoué — et Richelieu l'oublia. « Tant de choses, dit l'humble M. d'Andilly, qui arrivèrent ensuite, empêchèrent Son Éminence de donner son applica-

1. *Mémoires* de M. Du Fossé, p. 72.

tion à ce qui me regardait. » Il se retira dans sa terre de Pomponne.

Le cardinal cependant se ressouvint de lui et le nomma intendant de l'armée des maréchaux la Force et Brezé. Servien, le secrétaire d'État, lui annonça cette faveur. M. d'Andilly écrit dans ses *Mémoires* : « Je reçus une lettre de M. Servien, écrite de sa main, ce qu'il faisait rarement, à cause de l'incommodité de son œil, par laquelle il me mandait que le roi m'avait choisi pour m'envoyer intendant dans cette armée, et qu'encore que ce ne fût pas un emploi tel que je le pouvais espérer, je devais compter pour beaucoup de ce qu'on m'envoyait chercher dans ma maison, comme autrefois les dictateurs à la charrue. » Quelle profonde humilité !

Avant de suivre ce nouveau Cincinnatus dans la brillante carrière qui s'ouvre enfin devant lui, entrons dans sa *pauvre* maison et voyons-le dans son *petit champ*. A coup sûr, c'est ici, ou nulle part, que nous le trouverons vivant dans une *incroyable simplicité* et dans une *grande innocence*. Un de ses fils, l'abbé Arnauld, qui, lui aussi, a laissé des *Mémoires*, va nous faire les honneurs de Pomponne :

Ce n'était tous les jours, en ce temps là, que jeux d'esprit et parties galantes... Et un jour que nous étions à Pomponne, madame la marquise de Rambouillet, avec une troupe choisie, résolut de l'y venir surprendre. M. Godeau en était ; il ne pensait point en ce temps-là à devenir prince de l'Église, comme il le fut quelques années après, ayant été fait évêque de Grasse et puis de Vence. Ceux qui l'ont connu savent qu'il était fort petit, et à l'hôtel de Rambouillet on l'appelait le Nain de la princesse Julie. Ils partirent de Paris en deux carrosses ; et sur les cinq heures du soir, deux ou trois cavaliers viennent à Pomponne comme s'ils eussent été des maréchaux-des-logis d'une compagnie de cavalerie, et demandent à faire le logement. Aussitôt on court au château en avertir M. d'Andilly, qui, n'étant pas accoutumé à recevoir de ces sortes d'hôtes, vient fort échauffé trouver ces messieurs, les interroge de leur ordre, s'étonne qu'on lui ait voulu causer ce déplaisir, et les prie de ne rien faire qu'il n'ait parlé à leurs officiers. Pendant qu'il raisonne avec eux, on entend sonner la trompette : il avance croyant que ce fût la compagnie ; mais il fut étrangement surpris de voir le Nain de la princesse Julie, lequel, armé à l'antique et monté sur un grand coursier, sans lui donner le loisir de le reconnaître, pousse sur lui à toute bride et lui rompt au milieu de l'estomac une lance de paille qu'il avait mise en arrêt, lui jetant en même temps un cartel de défi en vers fort galants. Il ne fut pas longtemps à revenir

de l'étonnement où cette surprise l'avait jeté ; car les deux carrosses parurent aussitôt, et les éclats de rire lui firent perdre sa mauvaise humeur. Il reçut cette agréable compagnie de meilleur cœur qu'il n'aurait fuit l'autre ; mais ce ne fut pas sans avoir puni par quelques soufflets ce petit Nain audacieux de sa téméraire entreprise.

Comme le dit M. Sainte-Beuve : « Il nous faut rabattre du d'Andilly-Cincinnatus ; » il nous faut rabattre aussi du d'Andilly-Saint-Jean-Baptiste. L'innocent et austère dictateur de Pomponne ne perdit rien de son amabilité pendant son séjour à l'armée.

Dans la célèbre *Guirlande de Julie*, tressée en 1641 par les hôtes de l'hôtel Rambouillet, on trouve un madrigal d'Arnauld. C'est le lys qu'il fait ainsi parler en l'honneur de la belle princesse :

De la reine de l'air je suis la fleur divine ;  
Ma blancheur de son lait tire son origine.  
.....  
Et je veux de ma gloire enrichir la beauté ;  
En vain toutes les fleurs, dans leur pompe suprême,  
Se vantent de t'orner d'un royal diadème ;  
Leur plus superbe éclat n'a point de majesté.  
Nul autre que le lys sans audace n'aspire  
A te rendre un honneur qui soit digne de toi ;  
Elles parent ton front, et je t'offre un empire,  
Puisqu'en te couronnant je t'écale à mon Roy.

M. de Saint-Cyran ne faisait pas plus de cas des belles paroles que des fleurs du printemps ; et, un jour trouvant les élèves de Lancelot qui étudiaient Virgile, il leur dit : « Voyez-vous cet auteur là ? il s'est damné, oui, il s'est damné en faisant ces beaux vers, parce qu'il les a faits par vanité et pour plaire au monde (1). » Les madrigaux de M. d'Andilly n'étaient-ils pas faits par vanité et pour plaire au monde, et dès lors, leur auteur ne méritait-il pas la damnation éternelle ? Non. M. d'Andilly avait pris ses précautions contre les reproches de sa conscience et la dure sentence de son maître : il avait joint ensemble deux choses presque inaliénables, la galanterie et la dévotion. Dans ses parties galantes, il portait les saintes pré-

1. *Mémoires de Lancelot*, t. I, p. 39.

occupations de l'apostolat dont M. de Saint-Cyran l'avait revêtu. Il prêchait les belles personnes, dédaignait les laides, et aimait mieux, comme disait madame de Sévigné, *sauver une âme qui était dans un beau corps qu'une autre*. Ses sermons étaient toujours accompagnés de quelques embrassades, ou ses embrassades de quelques sermons.

Au milieu des flammes de la fournaise ardente où il resta jusqu'à un âge avancé, comment M. d'Andilly s'y prit-il pour garder intactes les ailes de son innocence ? car ses amis nous assurent qu'elles ne furent point atteintes. Il pensa que pour faire revivre la primitive Église, il pouvait bien se servir des moyens que les casuistes avaient employés pour la corrompre. Il adopta le système de la *pureté d'intention*, système pernicieux chez les Jésuites, excellent chez les apôtres de la Grâce. D'ailleurs M. de Saint-Cyran, « le docteur souverain, » n'avait-il pas enseigné que *toutes choses sont pures et nettes à ceux qui le sont* (1) ? M. d'Andilly aima donc ses belles contemporaines en Dieu et pour Dieu. Le cardinal de Retz, qui lui disputait madame de Guéméné, écrivait que le bonhomme en était *plus amoureux que lui, mais en Dieu et purement*, — spirituellement, — ce que Molière traduit ainsi :

Tartufe (à Elmire).

Je puis vous dissiper ces craintes ridicules,  
Madame, et je sais l'art de lever les scrupules.  
.....  
Selon divers besoins, il est une science  
D'étendre les liens de notre conscience,  
Et de rectifier le mal de l'action  
Avec la pureté de notre intention.

Personne n'a mieux pratiqué la pureté d'intention que les Jansénistes en général, et M. d'Andilly en particulier. Ainsi, en 1637, dès la mort de sa femme, il promet de se retirer du monde ; toutefois, il ne tint pas sa promesse : il avait pour rectifier le mal de l'action une intention si pure ! Il différait, en effet, sa retraite parce qu'il espérait être nommé précepteur du Dauphin. Anne d'Autriche y avait d'abord songé. Mais depuis la mort de Richelieu l'amitié d'Arnauld pour Saint-Cyran et son

1. *Question Royale*.

zèle pour la nouvelle doctrine avaient eu des éclats compromettants. Anne d'Autriche, devenue régente (1643), renonça à son projet. « Je sais, écrivait M. d'Andilly à un de ses amis, maître d'hôtel de la Reine, je sais que depuis douze jours elle a dit qu'un des plus grands regrets qu'elle eût, était qu'il (M. d'Andilly) eût de certaines opinions; et que sans cela il n'y eût personne en France entre les mains duquel elle eût voulu mettre le roi qu'entre les siennes. » Éloigné du préceptorat, Arnauld pouvait entrer dans la maison du roi, qui n'était pas encore formée. C'est pourquoi il tâchait de faire oublier certaines opinions. Il multipliait les *avis, lettres et mémoires* qu'il avait pris coutume d'adresser à Anne d'Autriche sur la conduite des affaires, en vue sans doute de montrer son aptitude à instruire le Dauphin. C'est ce que son ami Saint-Ange appelait *envoyer à la reine du petit Museac*. Museac était le secrétaire de M. d'Andilly.

« Il ne manquerait rien à mon bonheur, disait alors M. Arnauld — qui soupirait *après le moment de s'enfermer à Port-Royal* (1), — si Sa Majesté connaissait le fond de mon cœur, puisqu'elle n'y verrait rien qui lui pût donner la moindre peine, et qu'elle y remarquerait une si violente passion pour son service, et un tel respect pour sa personne, qu'elle se trouverait sans doute obligée par justice d'ajouter plus de foi à des paroles aussi sincères, qui seront toujours les miennes, qu'aux impressions que des personnes très-intéressées ou très-mal informées s'efforcent de lui donner pour lui faire croire des choses sur mon sujet ou qui ne sont point du tout, ou qui sont très-innocentes (2). » Comme on sent dans ces lignes que M. Arnauld n'est pas si *détaché* qu'il veut bien le dire (3), *des intérêts du monde!*

Après avoir essayé de faire revenir la reine-mère de ses préventions, il voulut donner aux personnes *très-mal informées* une meilleure idée de ses sentiments. Il ne trouva rien de plus propre à ce dessein que de publier une édition complète de ses œuvres. Ses poésies parurent les premières sous ce titre : *Œuvres chrétiennes de M. Arnauld d'Andilly, sixième édition*. Dans la préface, il adresse à Urbain VIII un très-beau

1. Fontaine, *Mémoires*, p. 234.

2. Lettre citée dans la *Vérité sur les Arnauld*, t. I, p. .

3. *Ibid.*, I, 24.

compliment. « Ceux qui se plaisent à faire des vers, dit-il, devraient choisir principalement des sujets de piété; et il y a de quoi s'étonner que plus de personnes n'y travaillent en un temps où nous avons pour exemple celui qui possède si dignement la qualité de chef de l'Église. Qui ne sait que ce pasteur souverain des âmes joint aux sacrées occupations de la première charge du monde le soin de nous faire voir les miracles de la divinité dans ses illustres ouvrages, où Rome se voit encore triomphante par la magnificence de ses vers? »

Assurément le Pape ne pouvait manquer d'être sensible à cet éloge et d'y trouver un témoignage du respect de M. Arnauld pour le Saint-Siège. Dès lors, n'aurait-il pas vu avec plaisir arriver aux premières dignités de la cour de France, l'appréciateur sincère de sa personne et de son talent? M. d'Andilly y comptait bien, et cette intention lui a fait pardonner son compliment par les historiens jansénistes. Il ne lui suffisait pas de gagner le Souverain-Pontife en le flattant. Il désirait vivement gagner par le même procédé les évêques de France. Il édite, dans ce but, les *Lettres de Saint-Cyran*, et les leur dédie « comme un tribut de sa soumission, de son respect, de sa piété et de sa reconnaissance. » Dans cette dédicace, il proclame l'orthodoxie de son maître et aussi la sienne. « Je ne puis jamais oublier ce que j'ai appris de ce grand homme, que l'un des principaux exercices de l'adoration qu'ils taschoit de rendre à Dieu, estoit de regarder avec une obéissance respectueuse sa volonté dans le ciel, et son Église sur la terre, et que les deux premiers objets de sa révérence dans cette Église, estoient l'Église de Rome, comme le chef du corps immortel de Jésus-Christ, et l'Église de France, comme l'une des plus saintes et des plus nobles parties de ce divin corps. »

Mais dans l'Église, la compagnie de Jésus était une puissance, et les amis de Saint-Cyran étaient fort soupçonnés de nourrir contre elle des projets hostiles. M. Arnauld se hâta de détruire ces soupçons, qui nuisaient à son ambition et à ses intérêts. Après les lettres de Saint-Cyran, il donna au public sa propre correspondance, où ses calomniateurs purent lire une lettre de M. d'Andilly à un jésuite, le P. Lejeune, dans laquelle il fait profession de la plus profonde admiration et de la plus grande amitié pour plusieurs fils de Saint-Ignace, assure que M. de Saint-Cyran partage ses sentiments et se recommande à leurs prières.

Toutes ces manœuvres ne réussirent point à M. Arnauld. La maison du roi fut constituée et il en fut exclu. Comme pour le préceptorat, « le fantôme du jansénisme » effraya la reine. M. Arnauld se consola de ses échecs, qu'il attribuait au fantôme et au cardinal Mazarin, par cette réflexion que « ceux à qui Dieu fait la grâce de mépriser tout ce qui les regarde en particulier pour ne considérer que lui seul et ne penser qu'à s'acquitter de leurs devoirs, ne sont pas propres à des favoris. »

Bien convaincu désormais que la cour lui était fermée, M. Arnauld se retira au Désert pour « contempler, avec cette gravité qui lui était si naturelle, les cris du monde dont Dieu le tirait, les agitations de la cour dont il le mettait à l'abri, les emplois pénibles du siècle dont il le débarrassait, l'adorer dans ce port tranquille, et voir avec douleur le naufrage de tant de personnes que son bon cœur lui avait rendu amis, mais que son exemple n'avait pas la force de tirer de cette mer comme il s'en sauvait (1). »

Ce fut au printemps de 1646 que M. Arnauld, sauvé malgré lui des agitations de la cour et des emplois pénibles du siècle, arriva au milieu des solitaires et put enfin satisfaire cette longue soif dont il brûlait depuis tant de temps (2). Mademoiselle de Scudéry a décrit dans un de ses romans, la *Clélie*, cette arrivée du saint vieillard auquel elle donne le nom de Timante :

Je me souviendrai toute ma vie, dit Mélesgène, d'un jour qu'il (Timante) arriva en un lieu où il était attendu par dix ou douze personnes qu'il aimait fort, et dont il était fort aimé ; car encore qu'il ne semble pas possible qu'un homme en un seul instant puisse satisfaire à tout ce que la civilité et l'amitié demandent de lui en une semblable rencontre, il le fit admirablement, et soit par ses actions, soit par ses paroles, par ses caresses, par son empressement obligeant et par sa joie, il leur fit entendre qu'il leur était fort obligé, qu'il était ravi de les voir, qu'il les aimait, qu'il avait cent choses à leur dire, qu'il avait enfin pour eux tous les sentiments qu'ils pouvaient souhaiter qu'il eût. Il disait un mot à l'un, un mot à l'autre ; il embrassait deux ou trois de ses amis tout à la fois ; il tendait la main à une de ses amies ; il parlait bas à une autre ; il parlait haut à tous ensemble, et l'on peut

1. Fontaine, *Mémoires*, t. II, 234, 235.

2. Fontaine, *Mémoires*, t. II, 234.

presque dire qu'il allait et venait sans changer pourtant de place, tant il portait de soin à faire que tous ceux qui l'environnaient fussent contents de lui. Voilà à peu près quel est Timante, qui a pour amis dans sa retraite un petit nombre d'hommes aussi vertueux et aussi éclairés que lui (1).

Ces *Messieurs* condamnèrent un jour les romans et les comédies et appelèrent les auteurs de ces ouvrages, *empoisonneurs publics*. Ils firent une exception pour la *Clélie*. Racine (la grâce l'avait alors abandonné) signala cette contradiction entre la conduite et les principes de ses maîtres : « J'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués dans ce livre horrible. L'on fit venir au Désert le volume qui parlait de vous : il y courut de main en main, et tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'*illustres*. » Les solitaires protestèrent et répondirent que le roman n'avait été lu que par M. d'Andilly. Lire des romans à Port-Royal, quelle affreuse calomnie ! Cependant madame de Sablé, une amie de Timante et de ses vertueux compagnons, écrit à la comtesse de Maur qui lui avait prêté la *Relation de l'Isle imaginaire* : « Je vous renvoie le livre avec un grand regret ; j'en voudrais bien avoir un qui fût tout à moi, et qu'il me fût permis d'en

1. *Clélie*, t. VI.

Mademoiselle de Scudéry donne dans cette partie de ce volume, une description allégorique du vallon de Port-Royal. Un capucin, le P. Zacharie de Lisieux, publia en 1658 une *Relation du pays de Jansénie*. C'est encore une description allégorique, mais l'allégorie est plus vraie que celle du célèbre roman et partant moins flatteuse pour nos *Messieurs*. « Peut-être, dit le P. Rapin, qui ne manque pas de citer le Père Zacharie, que ce capucin voulut se moquer par là du plaisir que les solitaires de Port-Royal prirent de voir leur solitude si bien décrite dans le roman de *Clélie*.... L'auteur place la contrée de la Jansénie dans le voisinage de la Libertinie, de la Désespérie et de la Calvinie.... Le titre d'héroïne est donné en ce pays à toutes les femmes pécunieuses qui contribuent par leur bien à l'avantage de cet état, et l'honneur qu'on leur fait de leur donner rang parmi les docteurs est un grand ragout ; mais il faut auparavant qu'elles lisent certaines traductions qui sont les chefs-d'œuvre du pays. On y voit des animaux inconnus ailleurs, des loups couverts de laine, des renards apprivoisés avec des poules, sans leur faire de mal ; des pies qui se signalent par leur caquet, en ne disant que des injures.... Parmi les eaux dont leur pays est arrosé il y a un lac semblable à celui de Genève ; la figure en est un peu différente. De tous les fruits, il n'y a que le bon chrétien qui ne réussit pas en ce pays, quelque soin qu'on y apporte. » Rapin, *Mémoires* t. III, p. 41.

*récréer la solitude de certains anachorètes de nos amis* (1). » Chose plus piquante, nos *Messieurs* ne se contentèrent pas de lire les romans à la mode ; ils en composèrent eux-mêmes. Gomberville, zélé janséniste, avait publié, avant sa conversion, son roman de Polexandre. Touché par la grâce, il ne trouva rien de mieux que d'employer sa plume à écrire l'histoire de *la jeune Alcidiane*. Seulement, instruit par ses saints directeurs, il rectifia cette fois le mal de l'action par la pureté d'intention. Ses héros ont lu l'*Augustinus* et la *Théologie familière*.

Dans une certaine île du soleil, un grand-prêtre, devenu solitaire, tient des discours sur le peu de liberté de l'homme déchu, dans le sens de Jansénius, et il ajourne ses pénitents et consultants. Il les renvoie jusqu'à l'heure marquée par la Grâce, selon la méthode de Saint-Cyran.... Dans une autre île, un ermite, Pacôme, dans ses discours prophétiques, est comme un vague et solennel écho, mais un écho qui sonne bien creux, de quelqu'un de nos solitaires des Champs (2).

Les solitaires des champs se laissèrent donc entraîner un peu par cette concupiscence littéraire que Jansénius avait anathématisée et que Saint-Cyran avait signalée comme un plaisir criminel. Cependant, pour rassurer leur conscience, ils se rappelaient sans doute que le saint abbé leur avait dit : « Il y a trois sortes de livres qui édifient l'Église et les fidèles : les premiers sont ceux des Écritures saintes ; les seconds sont ceux des conciles et des Pères ; les troisièmes, *ceux des hommes de Dieu qui ont répandu leur cœur devant lui en faisant leurs ouvrages*. Tous les autres, quelque saints que soient leur sujet et leur matière, sont des livres qui, par la matière et par le corps, tiennent du judaïsme, et par l'esprit, du paganisme (3). » Saint-Cyran avait encore indiqué à ses disciples une marque à laquelle ils reconnaîtraient les livres écrits par des hommes de Dieu, de ceux qui tiennent du judaïsme et du paganisme. C'est *qu'ils produisent des effets de grâce dans les âmes de ceux qui les lisent*. Et quels effets de grâce ne devait pas produire la lecture de la *jeune Alcidiane* avec ses sermons du grand-prêtre

1. *Madame de Sablé*, par V. Cousin, p. 79.

2. *Port-Royal* par Sainte-Beuve, t. II, p. 266.

3. *Mémoires* de Fontaine, t. II, p. 53.

de l'île du soleil et ses prophéties de l'ermite Pacôme, la lecture même de la *Clélie* avec sa description enthousiaste de Port-Royal, son portrait idéalisé de *Timante*, et ses beaux passages où les solitaires étaient traités d'illustres ? En vérité, Racine avait bien tort de reprocher à nos *Messieurs* de lire certains romans. Élève de Port-Royal, il aurait dû connaître la casuistique littéraire du *souverain docteur*, et savoir qu'avec la grâce de saint Augustin, comme avec le ciel de Molina, on trouvait des accommodements.

M. Arnauld accommoda très-bien les règles de la pénitence observées à Port-Royal avec ses habitudes de vie facile, égoïste surtout. Ses admirateurs cependant nous parlent de ses austérités, et nous affirment que *durant près de trente années il a passé sans discontinuer une vie si peu agréable aux sens, et sans jamais prendre aucun divertissement* (1). Mais ce que ces *Messieurs* entendent par *vie si peu agréable aux sens*, nous paraît fort supportable. M. d'Andilly, nous racontent-ils, avait pris par avance le titre de surintendant des jardins. A peine arrivé à Port-Royal, il se mit à « faire défricher, aplanir les terres, dresser et bâtir des terrasses, planter des arbres fruitiers et les tailler. L'on peut dire qu'avec tous les soins qu'il prit, toutes les peines qu'il se donna, et l'argent qu'il y dépensa, il fit d'un jardin tout en friche, tout inégal, et hideux à voir, un jardin des plus agréables qu'il y eût alors pour la beauté des terrasses, et pour l'abondance de toutes sortes de beaux fruits (2). » Remarquons ces mots *l'argent qu'il y dépensa*. Cet argent, M. d'Andilly l'employait aux embellissements du Désert au détriment de son fils aîné, Antoine Arnauld, qu'il n'aima jamais. Il vendit sa terre d'Andilly. Le contrat de vente devait être ratifié par Antoine ; son père, pour obtenir sa signature, lui fit beaucoup de promesses et n'en tint aucune. « Je fus trouver mon père à Paris, dit Antoine dans ses *Mémoires* ; il me confirma ses promesses, et m'obligea de ratifier le contrat..., qui était le plus grand tort qu'il pût me faire. Il me donna cent pistoles, et je n'en ai jamais eu davantage (3). » Ce pauvre Antoine nous explique *l'incroyable générosité* que Fontaine louait dans le saint vieillard. « Ce n'était pas qu'il fût avare, poursuit-il ; on pouvait l'accuser au contraire d'être

1. Du Fossé, *Mémoires*, p. 75.

2. Du Fossé, *Mémoires*, p. 74.

3. *Mémoires* de l'abbé Arnauld p. 63.

libéral et même prodigue. Mais par malheur pour ses enfants il ne l'était que pour lui-même et pour ses nouvelles amitiés, qu'en un autre homme que lui on aurait pu nommer amours, avec assez de raison.... Son humeur plus que libérale ne le quitta pas dans le Désert ; il eut besoin de tout ce qu'il avait quitté pour la satisfaire, et ce fut à moi à me réduire. » Le séjour prolongé de M. d'Andilly dans la célèbre école de la pénitence ne le ramena pas à des sentiments plus équitables envers son fils aîné. Nous avons deux monuments de son aversion persévérante. Le premier est une lettre que le marquis de Pomponne, le fils préféré d'Arnauld, écrit à son père pour le prier en son nom et au nom de l'évêque d'Angers de revenir dans ses *Mémoires* sur le silence qu'il y gardait au sujet de leur frère Antoine :

..... Je ne suis pas seulement de son avis (de M. d'Angers) touchant mon frère, moi je vous en prie. Et tout ce qu'Antoine a fait lorsqu'il portait l'épée, et son changement de profession doit y être marqué. Comme il est l'aîné de votre famille, il semble que ce soit aussi celui dont vous devez parler davantage. Si vous descendez jusqu'à nous en particulier dans ces *Mémoires*, il aurait sujet de sentir vivement que vous l'eussiez oublié. Ainsi non-seulement je crois absolument nécessaire, mais je vous supplie encore très-humblement de parler de lui en une manière qui marque votre amitié, et qui fasse voir un jour à vos petits-fils qu'une des plus grandes bénédictions d'une famille, c'est lorsqu'un père se loue de tous ses enfants. Avouez seulement qu'il y a en cela quelque ressentiment, car je sais bien que vous conviendrez assez qu'il n'en faut pas avoir (1).

Le second monument est un article du testament de M. d'Andilly. Après avoir disposé de tous ses biens en faveur de ses enfants préférés et de ses amis, le saint vieillard écrit :

Comme il ne me reste, grâce à Dieu, rien de considérable dont je puisse disposer, outre les legs que j'ai faits et ne pouvais ne point faire, et à quoi tout ce que j'ai de vaisselle d'argent sera employé, avec ce que je laisserai en argent, que je ne garde que pour cela, il ne me reste qu'à dire que je donne à mon fils aîné mon crucifix de bronze.

1. *La vérité sur les Arnaud*, t. II p. 13.

Voilà jusqu'où s'étendait la *générosité héroïque* de M. Arnauld à l'égard de son fils qu'il avait dépouillé. Sans doute il voulut que ce pauvre Antoine se rappelât toujours que son père n'avait eu pour lui qu'un cœur de bronze.

C'est aux pieds de ce crucifix, dans la solitude de Port-Royal, que M. d'Andilly se reposait de ses travaux de jardinage par des travaux littéraires qui sont demeurés aussi célèbres que les fruits *monstres* qu'il obtenait de ses espaliers. Il traduisit saint Eucher (*du Mépris du monde*), saint Augustin (*les Confessions*), les Vies des saints Pères du désert, l'Echelle de saint Jean Climaque, les OEuvres de sainte Thérèse, de B. Jean d'Avila, l'Histoire de Josèphe. « Ce genre d'existence, remarque M. Sainte-Beuve, mi-partie d'étude et mi-partie de jardinage, n'était certainement pas trop mortifiant, les sens reposés y trouvaient leur charme. Qu'est-ce là autre chose que le vieillard de Virgile, celui du Galèse, dans un cadre chrétien ? C'est un Mélibée d'éplogue, à Port-Royal, et qui se peut dire à lui-même sans ironie :

Inserere nunc, Melibœe, puros ; pone ordine vites (1). »

M. Sainte-Beuve ne craint pas, quand les révérends Pères ne sont point en cause, de contredire *les plumes véridiques* et *les langues sincères* de Port-Royal, qui prétendent que M. Arnauld mena au Désert une vie *peu agréable aux sens* et ne prit *aucun divertissement*. Ainsi le disciple chéri de l'austère Saint-Cyran, ce souverain docteur qui damnait Virgile, ce grand pénitent, ce saint vieillard, cette colonne de l'Église renouvelée, ne fut qu'un Mélibée d'éplogue. On n'est jamais trahi que par les siens.

Notre Mélibée n'oubliait pas la cour, ni la ville. Comme sa bonne amie, madame de Guéméné, il faisait des *escapades* à Paris ; il recevait ses amis à Port-Royal ; il leur écrivait de belles épîtres et leur envoyait de beaux fruits. Voici une de ses lettres à madame de Sablé ; elle annonce un panier de poires pour l'illustre pénitente, et un panier de pavies pour mademoiselle de Montpensier.

Je vous envoie un panier de fruits pour Mademoiselle, et je serai bien aise qu'il vous plût de prendre la peine de le faire décaçheter et

1. *Port-Royal*, t. II, p. 259.